



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Agriculture et forêt : personnel

Question écrite n° 16597

## Texte de la question

M Henri Cuq rappelle à M le ministre de l'agriculture et de la forêt que, depuis sa prise de fonction, il a affirmé à plusieurs reprises vouloir réduire les disparités des rémunérations entre services subies par certaines catégories de personnel au sein de son ministère et il souhaite à ce propos attirer son attention sur les agents chargés des missions de protection des végétaux.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt est particulièrement attaché à la correction des disparités indemnitaires constatées entre les différents services des directions régionales et départementales de l'agriculture et de la forêt. S'agissant plus particulièrement des ingénieurs et des techniciens chargés de missions de protection des végétaux, ces disparités seront en voie d'être résorbées à compter de 1990.

## Données clés

**Auteur :** [M. Cuq Henri](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16597

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 août 1989, page 3454